



WAVRE 2024

DéFI présente son projet pour Wavre
dont la colonne vertébrale est la participation.

Un projet positif et volontaire qui remet le citoyen au cœur de sa Ville
en lui permettant de prendre part aux décisions qui le concerne,
de contrôler la gestion de sa Ville et de s'impliquer au quotidien.

Pour une ville dynamique

Comme chef-lieu du Brabant wallon, **Wavre** doit revendiquer sa place de **pôle commercial** majeur et de capitale brabançonne de la **culture**.

ce que **DéFI** propose

- diversifier l'offre **commerciale**.
 - **promouvoir un équilibre entre grandes enseignes et petits commerces** pour offrir une diversité de produits et de services qui répondent aux besoins de différents types de clients.
 - **encourager les commerçants à adopter des technologies numériques**, comme la vente en ligne ou les systèmes de fidélisation numérique, pour attirer une clientèle plus large et s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation.
- assurer une **promotion** dynamique du commerce local.
 - **organiser des nocturnes** où les commerces restent ouverts tard le soir, combinées à des animations culturelles ou musicales, pour créer une ambiance festive et inciter les gens à sortir et à consommer.
 - **mettre en place des cartes de fidélité** valables dans plusieurs commerces de la ville, offrant des réductions ou des avantages pour encourager les achats locaux.
 - **lancer des campagnes de communication** pour promouvoir le commerce local, en mettant en avant les spécificités et les atouts des commerces de la ville.
 - **encourager les commerçants à utiliser les réseaux sociaux** pour promouvoir leurs produits, partager des offres spéciales et interagir directement avec les clients.
 - **développer une application mobile** regroupant les commerces locaux, leurs offres, événements, et promotions, pour faciliter l'accès à l'information pour les consommateurs.

- aider les commerçants à développer leurs **compétences**.
 - **proposer des formations** aux commerçants sur des sujets tels que le marketing digital, la gestion de l'inventaire, ou l'amélioration de l'expérience client pour renforcer leurs compétences.
 - **simplifier les démarches administratives** pour la création de nouveaux commerces et offrir des conseils juridiques, fiscaux et financiers pour encourager l'entrepreneuriat.

- encourager le **développement** de la scène culinaire.
 - **organiser des festivals de gastronomie** pour mettre en valeur la diversité culinaire de la ville, en attirant des chefs renommés, en organisant des dégustations, des ateliers de cuisine, et des concours culinaires.
 - **augmenter la mise en valeur de la Tarte au Stofé**, spécialité trop méconnue de Wavre.
 - **améliorer les infrastructures** dans les zones touristiques pour rendre ces endroits plus attractifs pour les restaurants et cafés, notamment par la rénovation urbaine, l'amélioration de l'éclairage public, et l'aménagement de places et de parcs.
 - **aménager ou permettre l'aménagement d'espaces extérieurs** comme des terrasses, des patios ou des jardins qui peuvent attirer davantage de clients, notamment en période estivale.
 - **supprimer les restrictions horaires** dans certaines zones où cela n'engendre pas de nuisances pour le voisinage afin d'élargir l'offre à des activités plus tardives (concerts, soirées, ...)
 - **collaborer avec des écoles de cuisine**, notamment l'IPES de Wavre, pour offrir des stages, des formations, ou des événements qui intègrent les élèves dans la scène culinaire locale.
 - **encourager la digitalisation** afin d'aider les établissements HORECA à adopter des outils numériques comme les systèmes de réservation en ligne, les applications de commande, et les plateformes de livraison pour s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation.

- développer **l'événementiel** culturel et sportif.
 - **Initier, encourager et soutenir les événements culturels** (festivals, expositions, concerts) et les artistes locaux pour renforcer l'identité culturelle de la ville et attirer les visiteurs.
 - **promouvoir les activités des différents clubs et associations** sportives de la Ville et stimuler l'organisation de compétitions et de tournois inter-clubs.
 - **organiser des événements sportifs** d'envergure intra-muros (jogging, duathlon, ...)

- optimiser **la Sucrerie**
 - **développer les activités événementielles d'entreprises** afin d'augmenter le ratio d'occupation des salles.
 - **initier des partenariats avec les établissements Horeca** de Wavre afin de proposer des soirées « Spectacle + Resto ».
 - **signer un partenariat avec un Traiteur événementiel** afin de proposer des packages complets événement+catering.
 - **obtenir le statut de Centre Culturel** afin de pouvoir être éligible aux subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour un cadre de vie préservé

Au vu de la pression démographique, **Wavre** a besoin d'un Master plan et d'une vision globale concertée pour redéfinir l'identité urbanistique de la Ville et éviter que de trop nombreux projets ne soient gérés sans **concertation** ni **transparence**, au cas par cas et sans vision globale ni études croisées sur les impacts multiples.

En parallèle, il faut s'attaquer au problème du bâti existant qui se dégrade tout comme les **voiries** et les **espaces publics**.

ce que **DéFI** propose

- rénover les **espaces publics**, voiries et trottoirs.
 - **rénover les places centrales** où les gens peuvent se rassembler. Ces espaces doivent être conçus pour accueillir des activités variées, avec des bancs, des zones ombragées et des œuvres d'art.
- développer des zones de **convivialité**.
 - **placer des bancs** confortables et esthétiques entourés de végétation, des pergolas avec plantes grimpantes, ou des petites places avec des arbustes pour offrir des zones de repos agréables aux citoyens.
 - **aménager des zones calmes** où les gens peuvent se promener, faire du jogging ou simplement se détendre.
 - **encourager l'installation de terrasses** de cafés et restaurants sur les places et dans les rues piétonnes, créant des lieux où les gens peuvent se détendre et socialiser.
- augmenter les zones **piétonnes**.
 - **fermer temporairement certaines rues à la circulation automobile** afin de tester et d'évaluer, en concertation avec les riverains, les commerçants puis l'ensemble des Wavriens, la possibilité de leur transformation en zones piétonnes où les résidents peuvent se déplacer en toute sécurité et profiter des commerces et restaurants.
 - **aménager des rampes et des passages larges** pour les personnes à mobilité réduite afin que tout le monde puisse profiter des espaces publics.

- geler l'**urbanisation** et la **bétonisation** des sols.
 - **imposer un moratoire temporaire** sur la délivrance de nouveaux permis de construire dans certaines zones en attendant la publication du Plan d'Aménagement Communal (PAC). Cela permet de prendre le temps d'évaluer l'impact de l'urbanisation et de réviser les plans d'urbanisme.
 - **abaisser les coefficients** qui déterminent la densité de construction autorisée sur une parcelle donnée pour limiter la construction de nouveaux bâtiments.
 - **utiliser le droit de préemption** pour acheter des terrains stratégiques avant qu'ils ne soient vendus à des promoteurs immobiliers, afin de les protéger de l'urbanisation.
 - **intégrer la végétalisation** dans les plans de développement urbain, en réservant des espaces pour les parcs, les jardins, et les rues arborées dans les nouveaux projets de construction.
 - **créer une « Assemblée des Habitants »** chargée d'organiser des consultations publiques pour informer les citoyens des dangers de l'urbanisation excessive et les impliquer dans les décisions de planification urbaine.
 - **collaborer avec le gouvernement régional wallon** et les communes limitrophes pour élaborer des régulations plus strictes afin d'éviter que l'urbanisation ne se déplace simplement vers les zones avoisinantes.

- encourager la **rénovation** du bâti existant.
 - **adopter un schéma directeur** rigide qui limite l'expansion urbaine, favorisant la densification des zones déjà urbanisées plutôt que l'étalement urbain.
 - **promouvoir un développement urbain intégré** qui privilégie la réhabilitation et la densification des centres-villes existants plutôt que la construction sur de nouvelles terres.
 - **simplifier les procédures administratives** pour obtenir les permis de construire ou d'aménagement nécessaires à la rénovation, en créant par exemple des guichets uniques dédiés.
 - **mettre en place des processus accélérés** pour l'approbation des projets de rénovation, surtout ceux qui améliorent l'efficacité énergétique ou qui concernent des bâtiments patrimoniaux.
 - **offrir un service de conseil technique** gratuit ou à coût réduit pour aider les propriétaires à concevoir et à planifier leurs projets de rénovation.

- **identifier les quartiers en déclin** où la rénovation du bâti est prioritaire et offrir des aides ciblées pour la réhabilitation de ces zones.
 - **mettre en place des programmes de revitalisation urbaine** intégrés, qui combinent rénovation du bâti, amélioration des infrastructures, et développement économique local.
 - **encourager la réhabilitation des bâtiments vacants** pour les transformer en logements, bureaux, ou espaces culturels.
- **végétaliser** le centre-ville.
 - **planter des arbres** le long des avenues, boulevards, rues principales et places pour créer de l'ombre, purifier l'air, et embellir les paysages urbains.
 - **installer des îlots de verdure** à des intersections ou des carrefours pour réduire la chaleur et améliorer l'esthétique urbaine.
 - **promouvoir la végétalisation des toits** des bâtiments publics, commerciaux, et résidentiels.
 - **introduire des normes et des règlements** qui encouragent la végétalisation dans les nouveaux projets immobiliers (toits verts, façades végétalisées, etc.).
 - **impliquer les citoyens** dans les projets de végétalisation à travers des ateliers de plantation, des journées de nettoyage, et des initiatives de parrainage d'espaces verts.
 - **sensibiliser les habitants**, et en particulier les jeunes, à l'importance de la végétalisation urbaine par le biais de programmes éducatifs, de conférences, et d'événements communautaires.
 - **encourager les écoles** à créer des jardins pédagogiques où les enfants peuvent apprendre sur la nature et le jardinage tout en participant à l'embellissement de leur environnement.
 - **encourager les entreprises locales** à participer à la végétalisation du centre-ville en sponsorisant des projets ou en végétalisant leurs propres espaces (toits, cours, parkings).
 - **faciliter les partenariats avec des entreprises** pour le financement et l'entretien des espaces verts, en échange de visibilité ou de réductions fiscales.
 - **organiser un marché autour du thème de la nature** et du jardinage pour sensibiliser le public et animer les espaces végétalisés.

Pour une ville propre et sûre

La **dégradation** des infrastructures et le manque d'initiative des propriétaires dans l'entretien de leurs bâtiments entraînent l'**abandon** et l'**appauvrissement** progressif du centre-ville, ce qui cause inévitablement des problèmes de **propreté** et de **sécurité**.

ce que **DéFI** propose

- améliorer la **propreté** et poursuivre les incivilités.
 - **revoir la fréquence et les horaires des ramassages** dans les centres urbains à vocation commerciale et touristique.
 - **encourager la participation des citoyens** à des initiatives de nettoyage de quartier ou à des journées de ramassage de déchets, renforçant ainsi le sentiment de responsabilité collective.
 - **installer des poubelles** en nombre suffisant dans les lieux publics, les zones touristiques, les parcs, et les rues commerçantes. veiller à ce qu'elles soient régulièrement vidées pour éviter les débordements.
 - **renforcer le programme de nettoyage** des rues, incluant le balayage, le lavage à haute pression, et l'élimination des graffitis.
 - **assurer un entretien régulier** des parcs, jardins et autres espaces verts, en incluant la tonte des pelouses, la collecte des déchets, et le ramassage des feuilles mortes.
 - **introduire des programmes d'éducation à la propreté** et au respect de l'environnement dans les écoles pour sensibiliser dès le plus jeune âge.
 - **appliquer les sanctions** et les amendes prévues aux personnes qui jettent des déchets dans la rue ou qui déposent des déchets illégalement. Assurer une application stricte des règles pour dissuader les comportements irresponsables.
 - **accroître la surveillance** en installant des caméras de surveillance dans les zones à risque élevé de dépôts sauvages ou de pollution pour identifier et sanctionner les contrevenants.
 - **lancer des patrouilles de propreté** dédiées à la surveillance et au nettoyage rapide pour intervenir rapidement en cas de signalement de salissures ou de dépôts non autorisés.

- renforcer la **sécurité** en augmentant la présence policière.
 - **augmenter la fréquence des patrouilles de police**, notamment dans les quartiers sensibles et les zones à forte affluence. Pour cela il faut décharger les agents de terrain des trop nombreuses charges administratives.
 - **développer la police de proximité** pour établir des liens de confiance avec les résidents. Ces agents peuvent mieux comprendre les problèmes locaux et intervenir plus efficacement.
 - **améliorer l'éclairage public** pour créer des espaces plus accueillants et sécurisés, dissuadant les comportements inciviques et si possible utiliser des systèmes d'éclairage intelligent qui ajustent automatiquement l'intensité lumineuse en fonction de la présence de personnes.
 - **installer des caméras de vidéosurveillance** dans les lieux publics stratégiques, comme les zones commerciales, les parcs, les espaces de rassemblement et les parkings.
Intégrer ces caméras à un centre de contrôle centralisé où les forces de l'ordre peuvent surveiller les images en temps réel et intervenir rapidement en cas de besoin.
 - Pour en réduire le coût, envisager d'en mutualiser les frais avec les communes avoisinantes.
 - **réhabiliter les quartiers dégradés**, car les zones abandonnées ou en mauvais état sont souvent associées à un taux de criminalité plus élevé.
 - **encourager la formation de partenariats locaux de prévention** ou de groupes de voisinage pour surveiller les activités locales, signaler les comportements suspects, et organiser des initiatives de sécurité communautaire.
 - **mettre en place une application mobile** qui permet aux citoyens de signaler des incidents de sécurité ou des comportements suspects, facilitant une réponse rapide des autorités.
 - **mettre en place des programmes éducatifs**, culturels et sportifs pour les jeunes afin de les détourner de la délinquance. offrir des activités après l'école et pendant les vacances pour occuper leur temps de manière positive.
 - **identifier et soutenir les jeunes à risque** par des programmes de **mentorat**, de soutien scolaire et d'accompagnement social pour les aider à s'intégrer positivement dans la société.
 - **renforcer la coopération** entre la Ville et les communes limitrophes, notamment pour le partage d'informations sur les tendances criminelles et les meilleures pratiques en matière de sécurité.

Pour une gestion exemplaire

Les politiques de gestion réalisées sans contrôle ni audit citoyen n'engagent que trop peu la **responsabilité** des mandataires et les bilans de **mandatures** doivent être présentés de manière claire et compréhensible de tous afin que les **citoyens** puissent se faire une opinion réaliste de l'action de leurs élus.

ce que **DéFI** propose

- assurer une **gestion rigoureuse** des dépenses.
 - **réduire les dépenses non essentielles** : identifier et éliminer les dépenses superflues ou inefficaces dans le budget communal.
 - **optimiser les services publics** : réorganiser les services pour les rendre plus efficaces, par exemple par la mutualisation des ressources ou la sous-traitance de certaines activités.
 - **revoir annuellement les allocations** et les aides octroyées dans le cadre de l'action sociale afin de vérifier la pertinence de leur prolongation et lutter contre les abus.
 - **mettre en place des indicateurs de performance** : Créer des indicateurs pour suivre l'évolution des finances communales et évaluer l'impact des mesures mises en place.
 - **réajuster les stratégies** : être prêt à ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus et des évolutions socio-économiques.
- élaborer un **plan pluriannuel** d'investissements.
 - **développer les partenariats avec le secteur privé** pour financer des projets d'infrastructures ou de développement, réduisant ainsi la pression sur les finances publiques.
 - **rechercher activement des subventions** régionales, nationales ou européennes pour financer des projets locaux sans alourdir la dette municipale.
- améliorer le portail de la **transparence pour** permettre un **contrôle citoyen** des finances publiques.
 - **impliquer les citoyens** dans la validation des politiques budgétaires d'importance pour s'assurer que les priorités de la population sont respectées et pour renforcer la légitimité des mesures difficiles.
 - **communiquer régulièrement** et clairement sur la situation financière et les mesures prises, pour maintenir la confiance des citoyens et des partenaires économiques.

Pour une solidarité renforcée

Avec des facteurs comme le **vieillessement** de sa population, la **paupérisation** de certains quartiers et la charge croissante sur ses services sociaux, la Ville a besoin d'une politique de **solidarité inventive** et **volontaire**.

ce que **DéFI** propose

- renforcer le tissu **associatif**.
 - **lancer des campagnes pour encourager le bénévolat**, en soulignant l'importance de l'engagement citoyen et les bénéfices personnels du bénévolat.
 - **créer une plateforme locale** pour mettre en relation les bénévoles potentiels avec les associations qui recherchent des volontaires.
 - **instaurer un système de reconnaissance pour les bénévoles**, avec des certificats, des récompenses, ou des événements honorant leur engagement.
 - **faciliter le réseautage entre les associations** pour encourager les partenariats, les échanges de bonnes pratiques, et les collaborations sur des projets communs.
 - **mettre en place un conseil des associations** qui regroupe des représentants des différentes associations locales et qui peut dialoguer directement avec les autorités communales sur les besoins et les priorités du tissu associatif.
 - **porter une attention particulière aux nouvelles associations** ou celles représentant des groupes minoritaires ou marginalisés, en leur offrant des soutiens spécifiques pour leur permettre de se développer.
 - **organiser des événements** qui rassemblent plusieurs associations autour d'une thématique commune, renforçant ainsi la coopération et la solidarité entre elles.
- soutenir les populations **précarisées** par des mécanismes d'entraide citoyenne.
 - **mettre en place des groupes d'entraide** dans chaque quartier, où les citoyens peuvent s'entraider en partageant des biens, des services, ou du temps (ex. garde d'enfants, transport, petites réparations).
 - **développer une plateforme en ligne** où les habitants peuvent offrir et demander de l'aide, des biens, ou des services, favorisant ainsi l'entraide locale.

- **organiser des achats groupés** de denrées alimentaires et de produits de première nécessité, permettant de réduire les coûts et d'offrir des prix plus abordables aux familles en difficulté.
 - **créer des points d'information** et d'aide administrative où les citoyens bénévoles aident les personnes en difficulté à remplir des formulaires, à accéder aux services sociaux, et à défendre leurs droits.
 - **développer des programmes communs** avec les associations pour offrir des services complets, comme l'accompagnement social, le soutien psychologique, et l'aide alimentaire.
 - **encourager le volontariat** parmi les habitants en organisant des campagnes de sensibilisation, et en valorisant les initiatives de solidarité qui bénéficient aux populations précarisées.
 - **récompenser les bénévoles** qui participent à ces échanges avec des avantages locaux, comme des réductions chez les commerçants partenaires ou l'accès à des événements gratuits.
- créer une plateforme de **soutien à l'inclusion des minorités** ethniques, sexuelles, religieuses, ou porteuses de handicaps physiologiques ou neurologiques.
 - **Organiser des lieux et moments d'accueil** permettant de favoriser les liens sociaux entre tout type de population minoritaire en participant à des activités variées.
 - **Proposer des formations** sur les différentes catégories de diversité sociale ouvertes à toute personne intéressée afin d'informer sur les droits et devoirs de chacun.
 - **Créer un service de main-courante** spécifique pour dénoncer des faits de discrimination.
 - **Organiser des campagnes de sensibilisation** à la diversité humaine afin chaque citoyen wavrien se sente concerné par la création d'une société inclusive.
 - **Créer un programme d'inclusion** pour les nouveaux arrivants afin que chacun trouve ses marques en fonction de ses besoins : associations culturelles, écrivains publics, soutien financier, offre en formations et cours de langues, écoles de devoirs, ...

- renforcer l'inclusion des **séniors** par le développement d'activités solidaires.
 - **organiser des ateliers** où les seniors peuvent transmettre leurs connaissances et compétences aux plus jeunes (cuisine, artisanat, jardinage, etc.), favorisant ainsi les échanges intergénérationnels.
 - **mettre en place des programmes de mentorat** où les seniors accompagnent les jeunes dans leur parcours scolaire ou professionnel, tout en leur offrant soutien et conseils.
 - **impliquer les seniors dans les comités de quartier** ou les conseils citoyens, leur permettant de participer activement aux décisions locales et de contribuer à l'amélioration de leur environnement.
 - **mettre en place un service d'accompagnement individuel** pour aider les seniors à s'approprier les outils numériques, par exemple via des jeunes volontaires.
 - **promouvoir des initiatives de cohabitation** intergénérationnelle où des seniors partagent leur logement avec des jeunes en échange de services (aide à la maison, compagnie).
 - **travailler en partenariat avec les associations** qui œuvrent pour les seniors afin de développer des programmes spécifiques, partager des ressources, et maximiser l'impact des initiatives.

- augmenter le nombre de places en **crèches**.
 - **encourager les entreprises wavriennes** à créer ou à co-financer des crèches d'entreprise, en échange de la réservation de places pour leurs employés.
 - **développer des partenariats** avec les promoteurs immobiliers pour inclure des crèches dans les nouveaux projets de construction de logements ou de bureaux.
 - **investir dans le réaménagement ou l'extension** des crèches existantes, en optimisant l'utilisation des espaces disponibles pour augmenter leur capacité d'accueil.
 - **encourager la création de crèches parentales**, où les parents participent activement à la gestion et aux activités de la crèche, en offrant un soutien financier et logistique.
 - **lancer des campagnes pour sensibiliser les parents** aux différentes options de garde disponibles et pour encourager l'ouverture de nouvelles crèches.
 - **encourager l'ouverture de crèches avec des horaires flexibles**, y compris en soirée et le week-end, pour mieux répondre aux besoins des parents qui travaillent en horaires décalés.

- renforcer les mesures du **bien-être animal**.
 - **développer une charte du bien-être animal** à l'échelle communale, engageant la Ville et ses habitants à respecter et promouvoir des pratiques respectueuses des animaux.
 - organiser des campagnes de signature de cette charte par les citoyens, les associations, et les entreprises locales, afin de renforcer l'engagement collectif.
 - **organiser des campagnes de sensibilisation** sur les droits des animaux, les obligations des propriétaires, et les bonnes pratiques pour le bien-être animal (stérilisation, identification, soins).
 - **intégrer des programmes éducatifs** sur le respect des animaux et la biodiversité dans les écoles communales, afin de sensibiliser les plus jeunes dès le plus jeune âge.
 - **mettre en place des campagnes de stérilisation** des animaux errants ou domestiques pour contrôler les populations animales et réduire le nombre d'animaux abandonnés.
 - organiser des campagne de lutte contre la prolifération des pigeons en distribuant des graines contraceptives.
 - **aménager des espaces spécifiques** dans les parcs et les espaces verts communaux
 - pour que les chiens puissent courir librement et en toute sécurité, tout en respectant les autres usagers.
 - pour installer des cabanons pour les chats errants.
 - pour créer des « hôtels » à insectes.
 - pour poser des ruches là où c'est adéquats.
 - **renforcer l'obligation d'identification** des animaux domestiques (puce électronique, tatouage) pour mieux suivre les populations et faciliter la restitution en cas de perte.
 - **collaborer avec les services de police** et de protection animale pour effectuer des contrôles réguliers dans les élevages, les marchés, et les domiciles en cas de suspicion de mauvais traitements.
 - proposer des formation spécifiques aux policiers sensibles à la protection animale afin de renforcer leurs capacités de réaction dans les situations compliquées (saisies, animal méchant, ...)
 - **adopter une réglementation locale** qui interdit explicitement l'abattage d'animaux à domicile.
 - lancer des campagnes de sensibilisation pour informer les habitants des raisons de cette interdiction, en mettant en avant le bien-être animal, la sécurité alimentaire, et les risques pour la santé publique.
 - proposer des alternatives légales et respectueuses, comme l'abattage dans des abattoirs agréés ou l'achat de viande provenant de sources certifiées.

Pour une écologie concertée

Les problématiques **environnementales** ainsi que les questions liées au **dérèglement** nécessitent de mettre un place des **politiques écologiques** qui soient concertées avec les citoyens et non imposées par des mesures punitives.

ce que **DéFI** propose

- promouvoir les **énergies** renouvelables
 - **élaborer un plan communal** de développement des énergies renouvelables qui fixe des objectifs clairs et des actions spécifiques pour les atteindre, en intégrant les besoins locaux et les ressources disponibles.
 - **adapter les plans d'urbanisme** pour faciliter l'installation d'infrastructures renouvelables (panneaux solaires, géothermie, pompes à chaleur etc.), en identifiant des zones spécifiques où ces installations sont encouragées.
 - **intégrer des exigences en matière d'énergies renouvelables** dans les règlements de construction, comme l'obligation d'installer des panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments ou de prévoir des raccordements aux réseaux d'énergie renouvelable.
 - **porter la candidature de Wavre pour la construction d'une centrale nucléaire de nouvelle génération (SMR)** selon la volonté prônée par DéFI et les partis de la nouvelle majorité gouvernementale wallonne.
- développer le **photovoltaïque** public
 - **encourager et soutenir au travers de la REW** (Régie d'Électricité de Wavre) la création de coopératives ou d'entreprises locales qui produisent et distribuent localement de l'énergie renouvelable, avec une participation directe de la Ville et des citoyens.
 - **lancer des campagnes de sensibilisation** pour informer les résidents des avantages des énergies renouvelables, des aides disponibles, et des opportunités locales pour leur adoption.
 - **lancer des appels d'offres pour des projets d'énergie renouvelable**, avec des critères de sélection qui favorisent les solutions durables et les acteurs locaux.
 - **équiper les bâtiments publics** (bâtiments communaux, écoles, centre sportifs, ...) de panneaux solaires, de systèmes géothermiques, ou d'autres technologies renouvelables pour produire leur propre énergie.

- **mettre en place des indicateurs de suivi** pour évaluer régulièrement les progrès réalisés en matière d'intégration des énergies renouvelables dans la commune.
 - **publier des rapports annuels** sur l'utilisation des énergies renouvelables, les économies réalisées, et les réductions d'émissions de CO2 pour maintenir la transparence et informer les citoyens.
 - **ajuster les objectifs et les stratégies** en fonction des résultats obtenus, des avancées technologiques, et des retours des parties prenantes.
- soutenir les initiatives de **recyclage**
 - **organiser des campagnes** pour informer les habitants de Wavre des avantages du recyclage, de la réparation, et de la consommation de seconde main.
 - **travailler avec des associations locales** pour développer et promouvoir des initiatives de recyclage et de réparation.
 - **Intégrer des programmes d'éducation** sur le recyclage et l'économie circulaire dans les écoles, en organisant des ateliers, des visites de centres de recyclage, et des projets pratiques sur la réparation et la réutilisation.
 - **soutenir des ateliers de réparation communautaires** ("repair cafés") où les bénévoles aident les habitants à réparer leurs objets endommagés.
 - **organiser des marchés de seconde main** ou des foires de troc où les habitants peuvent acheter, vendre ou échanger des articles usagés.
 - **encourager la création ou la promotion de plateformes en ligne** locales pour la vente ou l'échange d'objets de seconde main.
 - **échanger des idées et des meilleures pratiques** avec d'autres communes pour améliorer les programmes locaux de recyclage, de réparation et de seconde main.
 - **évaluer régulièrement l'efficacité des programmes** de recyclage et de réparation pour identifier les points à améliorer et les succès à reproduire.
 - **publier des rapports annuels** sur les taux de recyclage, les volumes de déchets traités, et les résultats des initiatives de réparation et de seconde main.
 - **recueillir les avis des résidents** sur les services de recyclage et de réparation pour ajuster les services en fonction des besoins et des attentes.